

Organisateur
de pèlerinages
depuis 1990



Nous vous accompagnons
vers des destinations
qui font voyager l'âme

Vivez un pèlerinage EN Égypte !

DU LUNDI 20
AU MERCREDI
29 JANVIER 2025



Diocèse de **Lille** 
Service des Pèlerinages 

Proposé par
le Service des pèlerinages
du diocèse de Lille

Sous la conduite
du père Jérôme
Vanderschaeve

PROGRAMME du pèlerinage en Égypte

Jour 1 : lundi 20 janvier 2025

Paris Roissy CDG / Le Caire

Transfert en autocar de votre région vers l'aéroport de Paris Roissy CDG.

En fin de journée, décollage de Paris Roissy CDG à destination du Caire avec la compagnie aérienne Air France.

Jour 2 : mardi 21 janvier 2025

Le Caire / Alexandrie

Dans la nuit, arrivée au Caire. Accueil par votre guide à l'arrivée à l'aéroport. Transfert en autocar à l'hôtel.

Fin de nuit au Caire.

L'Égypte, royaume des pharaons aux paysages envoûtants et ponctués de mystérieux hiéroglyphes aux significations divines.

Le matin, découverte du **plateau de Guizèh**. Situé à 25 km du Caire, ce plateau rocheux, en surplomb de la vallée du Nil, est connu parce qu'il abrite la **nécropole de Guizèh**, un très grand complexe funéraire essentiellement utilisé sous la IV^e dynastie (2670-2450 av. J.-C.). Ces trois principales tombes sont les plus grandes pyramides d'Égypte. Ce plateau accueille aussi un grand nombre d'autres bâtiments, comme des temples, un village de travailleurs, le Sphinx, etc. Nous découvrirons **la pyramide de Khéops** élevée vers 2600 avant J-C, le musée de la barque funéraire, **les pyramides de Khéphren et Mykérinos** (2500 av. J.-C.), **le temple de la Vallée** et **le Sphinx**, gardien de la nécropole.

Déjeuner



Route vers **Alexandrie** (à 225 km) : dans l'Antiquité c'était le premier port d'Égypte, la capitale du pays, et l'un des plus grands foyers culturels de la mer Méditerranée, centré sur la fameuse Bibliothèque qui fonda sa notoriété.

Célébration à l'église Sainte-Catherine.

Dîner et nuit à Alexandrie.

Jour 3 : mercredi 22 janvier 2025

Alexandrie / Anaphora

Découverte d'**Alexandrie**, fondée par Alexandre le Grand en -331 avant J.C., et devenue la capitale de l'Égypte gréco-romaine. Aujourd'hui, c'est la deuxième plus grande ville d'Égypte. Visite des catacombes découvertes récemment, du musée national, de la bibliothèque, du théâtre romain, et de la **cathédrale Saint-Marc** (cathédrale orthodoxe). Évocation du Phare, une des sept merveilles du monde.

Déjeuner.

Messe chez les sœurs



Puis, route vers **Anaphora** (1h30 de route sans embouteillage), centre spirituel et de formation copte orthodoxe, une véritable oasis au milieu du désert. Lieu de ressourcement, d'échange et de formation, ouvert à toutes les confessions chrétiennes et à toutes les religions, créé par Anba Thomas, un évêque copte. Découverte du lieu

Rencontre avec son fondateur.

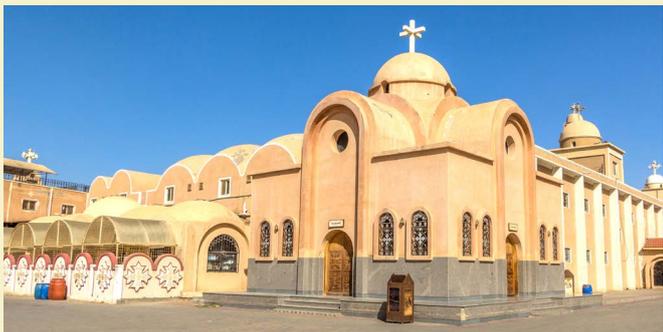
Dîner et nuit à Anaphora.

Jour 4 : jeudi 23 janvier 2025

Anaphora / Les monastères du Wadi Natroun / Le Caire

Le matin, départ vers le **Wadi Natroun**, dépression longue de quarante kilomètres, située sous le niveau de la mer. On y extrayait autrefois du natron et du sel d'une dizaine de petits lacs salés aujourd'hui asséchés. Selon des traditions anciennes, Jésus et Marie auraient béni cette région, prophétisant l'arrivée de moines. Cette dépression, perdue dans le désert, est coupée de petits lacs dont les eaux contiennent du natron : une sorte de bicarbonate de sodium dont on faisait usage dans l'Antiquité, utile pour les momifications. Dès le début du IV^e s., nombreux sont les chrétiens à fuir au désert. Saint Macaire s'y retira vers 330, et des centaines de moines peuplèrent la zone. Au VI^e siècle, le désert de Scété a compté jusqu'à 3500 moines et 50 monastères. Aujourd'hui, quatre monastères témoignent de cette longue histoire ininterrompue de la présence copte au cœur du désert. Les couvents de cette région furent, comme ceux de Sainte-Catherine au Sinaï et Saint-Antoine et Saint-Paul près de la mer Rouge, les gardiens des traditions chrétiennes et des lettres.

Découverte de deux des monastères (en fonction du temps disponible) :



- **Deir Amba Bichoï**, restauré au XIV^e siècle, dont la haute enceinte entoure à la fois bâtiments conventuels, églises superposées et jardins.
- **Deir Abou Makar** (Saint-Macaire), à l'entrée sud de la vallée, surprend par ses dimensions et son aspect moderne. De l'ancien couvent ne subsistent que les églises et au milieu de la cour, une construction carrée commune aux monastères : le ksar. Ce monastère est encore en activité et reçoit très peu d'étrangers.
- **Deir es Sourîâni** (couvent des Syriens) à l'aspect austère malgré ses palmiers. C'est le plus important. Sa tour-clocher est bâtie comme un donjon, et la chapelle centrale dédiée à Marie est un bel exemple d'art copte, très coloré, avec des décorations en stuc.
- **Deir Amba Baramos** (le couvent des Romains), l'enceinte de son couvent contient quatre églises, dont la plus importante est celle dédiée à la Vierge.

Messe dans un des monastères.

Déjeuner en cours de journée.

Route retour vers Le Caire.

Dîner et nuit au Caire.

Jour 5 : vendredi 24 janvier 2025

Le Caire/ Suez/ Sinaï

Départ pour **Suez**, puis descente le long de la côte occidentale de la presqu'île. Arrêt aux "bains sulfureux du pharaon" au bord de la mer Rouge et arrêt à l'oasis d'Aïn Moussa où se situent les sites de Mara et Elim.

Déjeuner au restaurant.

Continuation par la **basse vallée du Wadi Gharandal** : évocation de la manne.

Traversée du **Wadi Feiran**.

Célébration dans le petit couvent des sœurs orthodoxes du Wadi Feiran.

Puis, continuation vers le **monastère Sainte-Catherine**, au cœur du massif du Sinaï et situé à 1750 m d'altitude. Cet ordre monastique fut fondé au IV^e siècle par l'impératrice byzantine Hélène. Elle y fit construire une petite chapelle à côté du site où s'élevait le Buisson-ardent d'où Dieu s'était adressé à Moïse. La chapelle est dédiée à sainte Catherine, la martyre légendaire d'Alexandrie. Installation dans les chambres.

Dîner et nuit dans le Sinaï.

Jour 6 : samedi 25 janvier 2025

Sainte-Catherine/ Suez/ Ras Zafarana

Dans la nuit, ascension du djebel Moussa, le mont Moïse, lieu proposé pour la théophanie de l'Horeb. Atteinte du sommet au lever du jour avec lecture et méditation des textes de l'Alliance et la Nouvelle Alliance. (Ascension du sentier des muletiers destinée aux bons marcheurs : nombre de marches important, durée entre 4 et 6 h aller/retour).

Temps de méditation et de recueillement au sommet.

Retour à l'hébergement pour le petit-déjeuner.

Visite du **monastère Sainte-Catherine** : la basilique, le musée des icônes, le puits de Jéthro et le Buisson-ardent. Durée de la visite : 45 minutes.

Puis, départ vers Ras Zafarana, petit port du golfe de Suez, en passant par Suez.

Déjeuner en cours de route.

Messe en plein air

Dîner et nuit à Ein Sokhna.



Jour 7 : dimanche 26 janvier 2025

Monastère Saint-Antoine / Monastère Saint-Paul l'Ermitte / Le Caire

Tôt le matin, départ pour découvrir les monastères du désert. **Le monastère Saint-Antoine**, perdu dans l'environnement aride et rocheux du désert Oriental, est un vaste ensemble fortifié, remontant aux débuts de la tradition monastique. Il a été construit au IV^e siècle par les disciples de saint Antoine au pied du Gebelal - Galala al Qibliya. Il s'agit du plus grand des monastères coptes.

Messe à la maison Saint-Paul à Zafarana.

Déjeuner en cours de journée.

Visite du **monastère Saint-Paul l'Ermitte** perché sur les rochers avec l'église Saint-Paul qui se dresse sur l'emplacement de la grotte où, au IV^e siècle, Paul (de Thèbes) vécut pendant 90 ans après avoir fondé le monastère en hommage à saint Paul l'apôtre. Route vers Le Caire.

Dîner et nuit au Caire.

Jour 8 : lundi 27 janvier 2025

Le Caire

Visite du **vieux Caire : le quartier copte** au cœur même de la communauté chrétienne d'Égypte. C'est le quartier le plus ancien du Caire contemporain situé entre les murs de la forteresse romaine de Babylone. Découverte de **l'église Saint-Serge**, fondée au IV^e siècle et qui serait, paraît-il, construit à l'un des endroits où la Sainte Famille aurait fait une halte après avoir fui le roi Hérode ; puis visite de **l'église suspendue Al-Kanisah al-Mu'allaqah**, copte orthodoxe, positionnée sur les vestiges du fort romain de Babylone.



Puis visite de **l'église orthodoxe Saint-Georges** : rattachée au monastère de Saint-Georges, elle est établie sur l'une des anciennes tours romaines de la forteresse de Babylone. Il s'agit de la seule église ronde en Égypte. Visite de **la synagogue de Ben Ezra**, la plus ancienne d'Égypte, fondé en 882, avec son architecture chrétienne, ses arabesques islamiques et ses ornements juifs. La tradition y fait mémoire de l'endroit où la fille de Pharaon a trouvé Moïse parmi les roseaux (Exode 2,5s).

Messe à la cathédrale catholique copte ou au collège jésuite de la Sainte-Famille.

Déjeuner.

Dans l'après-midi, nous nous dirigerons vers **l'église de la Vierge Marie**, à Maadi, au bord du Nil. Les traditions coptes anciennes indiquent qu'à cet endroit, Joseph, grâce à l'or, l'encens et la myrrhe offerts par les Mages, aurait fait embarquer sa famille pour remonter le fleuve en felouque vers la Haute-Égypte.

Rencontre avec le porte-parole de l'Église copte catholique.

Retour à l'hôtel.

Dîner et nuit au Caire.

Jour 9 : mardi 28 janvier 2025

Le Caire

Le matin, visite du **quartier de El Matarya**, autre lieu qui fait mémoire du passage de la Sainte Famille. Depuis le II^e s., l'Évangile gnostique de Thomas mentionne ici le passage de la Sainte Famille. "L'arbre de Marie", qui aurait protégé la Sainte Famille du soleil, en perpétue la mémoire. **Une grotte**, inaugurée en 2018, au-dessous de la plus grande église dédiée à la Sainte Famille (Kanīsat al-al-Ā'ila muqaddasa), bâtie par les jésuites en 1891.

Déjeuner.

L'après-midi, départ pour **le quartier de Mokkatam**, au sud du Caire. Visite du **monastère Saint-Simon**, situé sous les carrières de Mokkatam, au sud du Caire et les ateliers de l'association APE (Association for the protection of the environnement). Découverte des œuvres des Chiffonniers du Caire.

Rencontre avec la Supérieure des filles de Marie de Béni-Souef (copte orthodoxe), qui a succédé à Sr Emmanuelle dans le bidonville de Mokkatam, ou avec des religieuses de sa congrégation, ou avec Mgr Abanoub, qui œuvre en faveur des Chiffonniers.

Messe dans une paroisse copte catholique.

Dîner et nuit au Caire.

Transfert à l'aéroport du Caire.

Jour 10 : mercredi 29 janvier 2025

Le Caire / Paris Roissy CDG

Dans la nuit, décollage du Caire à destination de Paris Roissy CDG avec la compagnie Air France.

Transfert retour en autocar de l'aéroport de Paris vers votre région.

Les messes et les rencontres sont sous réserve de disponibilité des lieux et des intervenants. De même, l'ordre des visites peut être soumis à modifications. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté.

Nos PRESTATIONS

Prix de vente par personne

2 275 € (sur une base de 25 personnes) / **2 170 €** (sur une base de 35 personnes)

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **480 €**

Ces prix comprennent :

- ✓ Les pré et post acheminements pour se rendre à l'aéroport de Paris Roissy CDG et retour,
- ✓ L'assistance à l'aéroport de départ, à l'aller uniquement
- ✓ Le transport aérien sur vols réguliers et directs Paris Roissy CDG / Le Caire / Paris Roissy CDG de la compagnie aérienne Air France, en classe économique,
- ✓ Les taxes d'aéroport et de sécurité (d'un montant de 95 € par personne, au 7 mars 2024),
- ✓ La surcharge carburant (d'un montant de 94 € par personne, au 7 mars 2024),
- ✓ Le service d'accueil à l'aéroport du Caire,
- ✓ Les services d'un guide professionnel francophone durant tout le pèlerinage,
- ✓ La location d'audiophones pour toute la durée du pèlerinage,
- ✓ Les hébergements en chambre à deux lits en maison religieuse et en hôtels de catégorie 3 et 4* (normes locales),
- ✓ La pension complète du petit-déjeuner du deuxième jour au dîner de l'avant-dernier jour,
- ✓ La mise à disposition d'un autocar climatisé et de bon confort pendant toute la durée du circuit,
- ✓ Tous les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme,
- ✓ Le visa d'entrée en Égypte,
- ✓ La garantie annulation Bipel,
- ✓ L'assurance assistance et rapatriement Bipel Assistance (par Mutuaide Assistance-couverture Covid-19),
- ✓ Un sac de voyage, un livre guide et des étiquettes bagages.

Ces prix ne comprennent pas :

- × Les boissons,
- × Les pourboires pour les hôtels et les restaurants, ainsi que le guide accompagnateur et le chauffeur,
- × Les offrandes pour les communautés rencontrées, les intervenants extérieurs et pour les messes,
- × Toutes les dépenses à caractère personnel.

Calcul de prix

Les prestations terrestres étant réglées en dollar US, les prix ont été calculés sur la base d'1 € = 1.08\$, selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 7 mars 2024, ainsi que selon les conditions de voyage liées au Covid-19 connues à ce jour. Sur 1 € = 1.08 \$, la part du dollar représente entre 63 % et 65 % du coût total des prestations. À 35 jours du départ, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, taux du dollar, coût du carburant, hausse gouvernementale imposant à un prestataire d'augmenter ses prix...), selon le nombre définitif d'inscrits, et selon les conditions de voyage (consignes sanitaires

liées au Covid, qui pourraient être imposées par le pays. Exemple : imposition d'un nombre limité de participants par autocar, ou par guide...).

Formalités de police

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'un passeport en cours de validité et valable plus de six mois après la date de retour du pays. De plus, le visa est obligatoire. L'obtention des visas se fait de manière collective en arrivant dans le pays, sur présentation du manifeste (tableau que nous vous envoyons et qui doit nous parvenir dûment complété au minimum trois semaines avant le départ).

Date limite d'inscription

Le vendredi 11 octobre 2024 (ou dès que possible).

Conditions de vente et d'annulation

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document joint). Les prix indiqués ci-dessus ont été calculés pour un groupe de 25 ou 35 personnes et selon les conditions économiques connues en date du 7 mars 2024. Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant de 80 € (non remboursable) sera retenu pour frais de dossier pour toute annulation notifiée à plus de 30 jours du départ. Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du montant total du voyage.
 - entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage.
 - entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant total du voyage.
 - à moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90 % du montant total du voyage.
- Le jour du départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

Le service **garantie annulation**, offert par Bipel (sur présentation d'un justificatif), prend en charge les frais d'annulation mentionnés ci-dessus pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...), dès l'inscription et ce jusqu'au jour du départ. N.B. : toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être prise en charge par cette garantie annulation et devra s'acquitter des frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...) jusqu'à 31 jours du départ. Passé ce délai, se référer aux conditions ci-dessus.

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Pèlerinage en Égypte - Du lundi 20 au mercredi 29 janvier 2025

À renvoyer à : Service des Pèlerinages diocésains - 39 rue de la Monnaie – 59 000 Lille
Tél. 03 20 55 00 15 - Mail : pelerinages@lille.catholique.fr

Prix du pèlerinage :

2 275 € par personne sur une base de 25 personnes.

2 170 € par personne sur une base de 35 personnes.

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **480 €**

Date limite d'inscription : le vendredi 11 octobre 2024

Bulletin valable pour UN SEUL VOYAGEUR (photocopies du bulletin acceptées). Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte, **accompagnés de la photocopie impérative de votre passeport (si problème, nous contacter)** et suivant l'ordre de réception du courrier. Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.

M., Mme, Mlle (cocher la case)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Nationalité : Profession :

Téléphone (fixe et/ou portable) :

Courriel :

Nom, prénom et téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence :

Type de chambre souhaité :

Accepte de partager sa chambre avec :

Attention : si finalement personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé.

Désire une chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), avec un supplément de 480 € à régler avec l'acompte.

Lieu où vous prenez le car (à cocher) :

Dunkerque Bailleul Lille-Europe

Règlement :

Acompte à l'inscription : 570 € (en chambre double) ou 1050 € (en chambre individuelle). Solde avant le 20 décembre 2024.

Règlement par chèque à l'ordre de "AD Pèlerinages diocésains" (Merci d'indiquer la référence du dossier : REF - 25014001)

Santé :

Prière de préciser tout handicap, allergies alimentaires, diabète, ou autre, afin que nous puissions organiser au mieux votre voyage.

.....
Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Formalités de police :

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'un passeport en cours de validité et valable plus de six mois après la date de retour du pays. De plus, le visa est obligatoire. L'obtention des visas se fait de manière collective en arrivant dans le pays, sur présentation du manifeste (tableau que nous vous envoyons et qui doit nous parvenir dûment complété au minimum trois semaines avant le départ).

Je m'engage au strict respect des normes sanitaires en vigueur au moment du voyage.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de participation, du prix et du contrat d'assurance

(www.lille.catholique.fr/foi-spiritualite/pelerinages) (à cocher obligatoirement).

Je déclare avoir pris connaissance du traitement de mes données (voir ci-dessous et à cocher obligatoirement).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées en format papier et informatisé par les membres de l'équipe chargés de la gestion des événements et voyages organisés par AD Service des pèlerinages diocésains. Ces informations sont collectées et utilisées à des fins d'organisation et de gestion du séjour. Elles sont conservées pendant 10 ans pour des raisons comptables. Vos coordonnées pourront être transmises au service ressources du diocèse de Lille, en vue de vous solliciter pour des dons. Si vous ne le souhaitez pas, cocher ici La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi "Informatique, Fichiers et Libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier en contactant : pelerinages@lille.catholique.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@lille.catholique.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal : la CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07.

Organisation technique BIPEL – Immatriculation IM035100040

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"



**Pour tout renseignement ou inscription,
merci de contacter
le Service des pèlerinages diocésains**

Adresse : 39 rue de la Monnaie - 59 000 Lille

Téléphone : 03 20 55 00 15

E-mail : pelerinages@lille.catholique.fr



Notre agence Bipel à votre écoute

**27 b boulevard Solférino
35000 Rennes**

**Tél. 00 33 (0)2 99 30 58 28
Courriel : bipel@bipel.com**

**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Nous suivre sur les réseaux sociaux



www.bipel.com



[bipel.organisateurdepelerinages](https://www.facebook.com/bipel.organisateurdepelerinages)



[bipel.pelerinages](https://www.instagram.com/bipel.pelerinages)

Immatriculation IM059100042

